



TE FARE TAUHITI NUI
MAISON DE LA CULTURE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION HURA TAPAIRU TAHITI 2025

**Inscription à retourner le :
1^{er} août au 1^{er} octobre heure limite 23h59**

NOM DE LA FORMATION :

INFORMATION CONCERNANT LES RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Nom et prénom du chef de formation :

Téléphone :

Email :

Les formations peuvent s'inscrire aux deux (2) concours. Merci de cocher les catégories auxquelles vous souhaitez participer (une même formation peut s'inscrire dans les deux (2) concours) :

➤ Tapairu Tahiti

➤ Mehura Tahiti

L'inscription à l'un des concours donne accès aux catégories facultatives* correspondantes.

CATÉGORIE OBLIGATOIRE :	CATÉGORIE OBLIGATOIRE :
☐ TAPAIRU TAHITI	☐ MEHURA TAHITI
*CATÉGORIES FACULTATIVES :	*CATÉGORIES FACULTATIVES :
☐ Musique : Pahu nui Danse : ☐ Le « 'aparima 'āpipiti » ; ☐ Le « 'ōte'a 'āpipiti » ; ☐ Le solo 'ōte'a 'ori tahito (années 60-70).	☐ Pahu nui Danse : ☐ Le « 'aparima 'āpipiti » ; ☐ Le « 'ōte'a 'āpipiti » ; ☐ Le solo 'ōte'a 'ori tahito (années 60-70).

RÉSUMÉ DU THÈME : En reo mā'ohi et traduit en langue française (15 lignes max).

*Obligatoire pour les participants au concours "TAPAIRU TAHITI"

Pour la validation de leur inscription les formations doivent fournir avant la date butoir :

- ✓ le formulaire d'inscription dûment rempli ;
- ✓ les documents administratifs suivants :

<i>Pièces administratives à fournir si vous êtes une :</i>	<i>Association</i>	<i>Entreprise individuelle</i>	<i>Société</i>
Relevé d'identité bancaire	X	X	X
Copie des Statuts signés à jour	X		X
Copie récépissé de déclaration à jour délivré par la DIRAJ	X		
Copie déclaration inscription pour les activités non commerciales visée et délivrée par la DICP (* : si commerciales par la CCISM)		X	X
Copie attestation fiscale par la DICP justifiant que le groupe est en situation régulière à l'égard des obligations déclaratives et de paiement des impôts exigibles en année n-1		X	X
Copie parution au JOPF de la création de l'association	X		
Composition du bureau de l'association à jour	X		
Copie avis de situation au RTE (N°T.A.H.I.T.I.) délivré par l'ISPF	X	X	X

Il est important de ne pas négliger la remise de ces documents. En cas de dépassement du quota d'inscrit, les documents précédents serviront à la sélection des formations participants.

Ces éléments sont à envoyer à la cellule des projets culturels de TFTN qui s'occupe du suivi de l'évènement :

- Courriel à l'adresse suivante : events@maisondelaculture.pf ;
- Ou au bureau des Projets Culturels de TFTN (du lundi au jeudi de 8 heures à 16 heures et le vendredi de 8 heures à 15 heures).

Une fois les inscriptions clôturées, un mail vous sera envoyé afin de valider et confirmer votre participation. Dans le cas contraire, veuillez appeler au 40 503 100 (secrétariat du département de Production).